

# Le Bulletin Municipal



## YRONDE et BURON

n° 30

Janvier

2011

### SOMMAIRE

Éditorial .....	2
Bilans .....	3
Informations municipales .....	4 - 5
Environnement .....	6
Actualités intercommunales .....	7
Vie associative et culturelle .....	8 - 9
Histoire et histoires .....	10
Annonces et Infos .....	11
Vie de l'école .....	12

Bonne année 2011

### INFOS PRATIQUES

MAIRIE : Tél et Fax : 04 73 69 02 02

E-mail : [mairie.yronde-buron@orange.fr](mailto:mairie.yronde-buron@orange.fr)

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :

Lundi, mercredi et vendredi de 16h30 à 19h30.

PERMANENCES du MAIRE :

Mêmes jours à partir de 18 h 30 et sur R.V.

HEURES D'OUVERTURE du POINT-LECTURE :

Mercredi : de 16 h à 17 h 30

Vendredi : de 17 h à 18 h 30



## Les vœux du Maire

Je vous présente en mon nom et au nom de la municipalité tous nos vœux pour 2011 : santé, bonheur, réussite pour vous-même et vos familles.

Notre Député, Jean-Paul Bacquet et notre Conseiller général, Roland Blanchet se joignent à nous.

Je tiens à remercier publiquement notre personnel communal pour la qualité du travail qu'il effectue au service de nous tous, avec un plus pour les deux employées qui s'occupent de nos enfants de l'école. Je n'oublie pas les professeurs d'école, les sapeurs-pompiers, les membres des nombreuses associations, notre Comité des Associations, les membres du CCAS, la Commission Culture et Communication, les personnes entrepreneuses et tous ceux qui, chaque fois que nous les sollicitons pour un coup de main, sont toujours fidèles.

Le bilan de l'année 2010, bien que contrasté, se révèle positif dans la réalisation des travaux de notre commune, l'investissement le plus important étant le chantier en cours de la rue des Vignerons où le travail se poursuit. Espérons que, malgré les normes, les procédures, les contraintes nouvelles et diverses, ce chantier améliore l'usage des riverains tout en respectant l'environnement. Jusqu'à présent le programme est respecté ; il n'y a pas d'imprévus.

L'année 2010 a été aussi celle de l'amélioration des conditions de travail et de sécurité de nos agents, ce qui va de la mise en

place et du respect des procédures à quelques aménagements des rangements et équipements indispensables.

Dans la suite logique de cette action fondamentale, la commune, avec l'aide du Conseil Général, s'est équipée d'un défibrillateur qui sera bientôt mis en place à l'entrée de la mairie. En fin d'année, nous avons procédé au remplacement du tracteur de la commune. Ce dernier achat, réalisé sans aide car notre commune n'est pas classée en zone de montagne, a été possible grâce à nos économies de fonctionnement et au très bon financement de notre aménagement de bourg. Nous poursuivons toujours nos efforts en direction de notre école car, si l'équipement numérique est désormais réalité, il reste encore beaucoup à faire. Ainsi investissons-nous pour l'avenir. Soulignons également les belles expositions et manifestations et la poursuite de notre traditionnelle Fête des conscrits avec les adaptations nécessaires face aux problèmes de sécurité.

Pour 2011, nous nous attendons bien sûr aux contraintes des dotations de nos partenaires, État et département. Le niveau de notre pression fiscale que nous avons modifié à la hausse en 2010, nous permet de maintenir un résultat conforme à nos prévisions et comparable aux années précédentes, il ne bougera pas. Nos taux d'impositions restent encore les plus faibles de notre secteur et nos annuités d'emprunts sont à la baisse. C'est maintenant le

dossier de la traverse d'Yronde et son embellissement qui vient d'être déposé et qui sera arbitré très prochainement par l'exécutif départemental pour financement en 2011, voire 2011/2012. Vous serez régulièrement informés des détails des réalisations communales, d'autant que d'ici quelques jours notre site Internet sera disponible. Il évoluera encore et sera tenu à jour. Toutefois nous continuerons à distribuer le bulletin municipal sauf demande contraire. Une présentation publique est envisagée lors de laquelle vos suggestions seront les bienvenues.

Notre dossier SIEG pour la réfection et la mise en conformité du réseau Eclairage Public est bouclé. L'entreprise VIGILEC a reçu le bon de commande et fera la mise en place.

Depuis quelques jours, le SPANC est entré en action. C'est le service public d'assainissement non collectif obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. La compétence en a été transférée au SIVOM d'Issoire qui, par délégation de service public, a confié à la Lyonnaise des Eaux la réalisation de ces contrôles pour les habitations «non branchables» et non assujetties à la redevance assainissement. Ce service coûtera la somme de 75,81 € TTC à chaque propriétaire.

Autre obligation 2011 : du 19 janvier au 20 février le recensement de la population sera réalisé par Aline BOURDIN et Simon FERRI. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Les effets des réformes importantes de nos collectivités qui touchent plus particulièrement le niveau

communauté de communes ne nous rassurent pas, tant les informations sur les nouvelles simulations fiscales sont quelques fois erronées ou contradictoires. Néanmoins le dossier de la ZAC des Meules avance et nos services Allier Comté Communauté : Enfance-Piscine-Médiathèque, voire École de musique s'adaptent tout en rendant un service de bonne qualité. Toujours au chapitre ACC, le Directeur des services, Cyril BOST, nous quitte ; un recrutement est en cours.

En ce qui concerne le SCOT du « Grand Clermont », après réécriture, il vient d'être approuvé par le Conseil Syndical. La consultation des services publics associés et l'enquête publique vont suivre. Décliné jusqu'à notre territoire, le développement prévu est la projection de ce que nous connaissons actuellement avec un classement pôle de vie à Vicle-Comte, donc une activité locale effective. La prise en compte de la moindre consommation des terres sera applicable jusqu'à nos communes rurales. Notre prochain document d'urbanisme sera donc déjà encadré.

L'année 2011 verra le renouvellement des derniers Conseillers Généraux pour trois ans puisque, en 2014, ils feront place aux Conseillers Territoriaux. C'est aussi l'occasion de vous dire, même si je sais que les électeurs d'YRONDE et BURON sont de bons citoyens, « Allez voter ».

Votre maire  
*Yves PRADIER*

## ÉTAT-CIVIL 2010

### ◆ **NAISSANCES**

GOUTTEBARGE Hugo Tom Axel	le 21 janvier	à Beaumont
RAVEL Clovis Rudy	le 29 janvier	à Beaumont
DO-COUTO Evan	le 03 février	à Beaumont
PONCET Capucine et Timothée	le 18 février	
FAUGERES Lise Ambre	le 06 mai	à Issoire
DESRIVIERS Naëlle Soline	le 07 octobre	à Beaumont

### ◆ **MARIAGES**

COURTINE Yannick Sébastien et MELLAL Laetitia Claudia	le 15 mai
BOIVIN Arnaud et DESGEORGES Caroline Cécile Claire	le 26 juin
PITHON Philippe Louis Joseph et COURALLY Emilie	le 21 août

### ◆ **DÉCÈS**

PRULHIÈRE Marie Jacqueline (83 ans) épouse de PRADIER Paul	le 05 janvier à Clermont-Ferrand
BORY Louis (83 ans) époux de RIOMET Paule	le 14 avril à Issoire
LACROIX Régine Chantal (54 ans)	le 28 septembre à Yronde et Buron
CARPENTIER Maurice Emile André (80 ans) époux de TIRAND Fernande	le 08 décembre à Yronde et Buron
FILIOL Jean (75 ans)	le 20 décembre à Paris 10 <sup>e</sup>

### RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2010

#### 1 - Fonctionnement

<b>Recettes</b>	297 916.05 €
<b>Dépenses</b>	237 436.83 €

**Résultat 2010      60 479.22 €**

#### 2 - Investissement

<b>Recettes</b>	
Opération d'ordre amort <sup>mt</sup> carte commun.	3 615.00 €
Fond de compensation TVA	26 212.86 €
Taxe Locale d' Equipement	3 769.00 €
Affectation du fonctionnement	67 323.61 €
Subvention État - solde église	5 616.00 €
Subvention Ministère - solde la Molère	3 053.07 €
Subvention Ministère - rue Vignerons	552.00 €
Subvention Département - solde église	3 594.50 €
Subvention Département - rue Vignerons	12 928.00 €
Subvention École Numérique Rurale-solde	1 800.00 €
Subvention D.G.E. - rue Vignerons	17 933.00 €
Fonds AGOR acquisition tracteur	31 500.00 €
Caution appartement	363.00 €

**TOTAL :                      178 260.04 €**

#### **Dépenses**

Rembours <sup>mt</sup> emprunt et caution <sup>mt</sup> reçus	30 469.93 €
Subvention équipement assainissement	26 666.00 €
Acquisition tronçonneuse-élagueuse	271.00 €
Acquisition École Numérique + mobilier	17 263.52 €
Mobilier classe des petits	1 239.30 €
Sonorisation église	4 176.55 €
Lave-vaisselle cantine	475.99 €
Défibrillateur	2 266.72 €
Fournitures sanitaires terrain de boules	3 878.63 €
Travaux rue Vignerons	49 093.22 €
Reliures registres d'État Civil	555.29 €

**TOTAL :                      136 356.15 €**

### ASSAINISSEMENT

#### 1 - Exploitation

<b>Recettes</b>	46 003.56 €
<b>Dépenses</b>	39 224.76 €
<b>Résultat 2010</b>	<b>6 778.80 €</b>

#### 2 - Investissement

<b>Recettes</b>	
Affectation de la section d'exploitation	6 455.03 €
Subv. communale équip <sup>ent</sup> rue Vignerons	26 666.00 €
Amortissement du réseau	19 512.91 €
<b>TOTAL :</b>	<b>52 633.94 €</b>

#### **Dépenses**

Subvention équipement compte 13	12 047.00 €
Emprunts	9 819.08 €
Autres dettes : remb <sup>mt</sup> SIVOM	4 544.31 €
<b>TOTAL :</b>	<b>26 410.39 €</b>
<b>Résultat 2010</b>	<b>26 223.55 €</b>

### C.C.A.S.

#### Fonctionnement

<b>Recettes</b>	5 808.98 €
<b>Dépenses</b>	2 374.54 €

### BILAN ANNUEL DES SALLES COMMUNALES

(Consulter les tarifs en page 11)

#### **SALLE POLYVALENTE**

- En 2010, 33 mises à disposition
- 14 fois pour les associations (7 gratuits)
  - 17 fois pour les particuliers de la commune
  - 2 fois pour les particuliers extérieurs

RECETTES :	4 225.00 €
DÉPENSES :	4 258.49 €
RÉSULTAT :	<b>-33.49 €</b>

#### **ABRI du PÈLERIN**

Il a été mis 8 fois à la disposition des particuliers

RECETTES :	320.00 €
DÉPENSES :	1250.00 €
RÉSULTAT :	<b>-930.00 €</b>

La perspective à très court terme de coûteux travaux d'entretien et de réparations liée à l'âge avancé de notre tracteur communal a amené la municipalité à prendre la décision d'investir dans un nouveau véhicule.

Après consultation de plusieurs établissements, le choix s'est porté sur le **KUBOTA M 7040** (notre photo) qui apparaît être le mieux adapté aux besoins de notre commune : encombrement, maniabilité (compte tenu de l'étroitesse de certaines de nos rues) et puissance (75 CV) suffisante pour les tâches prévues.

Souhaitons lui une carrière aussi bien remplie que celle de son prédécesseur, à la satisfaction de tous les habitants d'Yronde et Buron.



## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Information préalable au diagnostic des installations relevant de l'assainissement non collectif :

Pour répondre aux exigences de la Directive Cadre Européenne visant à réduire les sources de pollution impactant l'environnement et plus particulièrement les milieux aquatiques à l'horizon 2015, le droit français impose dorénavant aux collectivités le contrôle de conformité et de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif pour les maisons neuves et existantes. Ces dernières sont assujetties à une redevance à la charge des propriétaires de **75,81 € TTC**.

Il est de la responsabilité de chacun de mettre en conformité son dispositif et/ou de s'assurer de son bon fonctionnement par un entretien régulier.

A ce titre, la commune, pour répondre à son obligation réglementaire en matière d'assainissement non collectif, a fait le choix de transférer la compétence au SIVOM de la région d'Issoire qui, par délégation de service public, a confié à la Lyonnaise des Eaux la réalisation de ces contrôles.

28 habitations sont concernées sur notre commune. Les propriétaires ont reçu un courrier de prise de rendez-vous avec un technicien qui effectuera un état des lieux de leur dispositif de traitement.

**Pour toutes questions, contacter le SIVOM d'Issoire au : 04 73 96 69 77**

Préoccupé par **la qualité de l'eau dans notre département**, le Conseil général intervient au titre de ses compétences facultatives en aidant les services publics d'assainissement non collectif (SPANC) développés par les communes.

Aujourd'hui, le Conseil général veut aller **plus loin dans la préservation de l'environnement** en concentrant ses efforts sur l'information et la sensibilisation des particuliers.

Il édite un guide qui a pour vocation d'**expliquer** à travers des **conseils pratiques**, des **définitions claires** et des **schémas didactiques**, ce qu'est l'assainissement non collectif.

Le Conseil général veut **permettre aux Puydômes** concernés par l'assainissement non collectif de **faire face à toute les situations**, avec l'aide des SPANC, pour l'entretien, la réhabilitation et la construction d'un ouvrage.

<http://www.puydedome.com/Assainissement-43700.html>

## TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE



Passage à la TNT en Auvergne en **mai 2011** :

Le passage à la télévision numérique implique pour de nombreux foyers d'adapter leur installation à la réception numérique.

*France Télé Numérique (FTN)*, organisme d'État chargé d'aider les Français dans cette transition met en garde les téléspectateurs contre tout démarchage à domicile ou par téléphone.

*France Télé Numérique* tient à rappeler qu'à aucun moment ses équipes n'entreront en contact avec les usagers sans avoir été préalablement sollicités par eux. Toute la documentation pratique et non-commerciale leur sera adressée dans leur boîte aux lettres. Le logo « *Tous au numérique* » et la Marianne y seront apposés afin d'éviter toute confusion.

Par ailleurs *FTN* rappelle que, dans la majorité des cas, il n'est pas nécessaire de changer de téléviseur pour passer en numérique : ceux achetés depuis 1981 disposent d'une prise péritel sur laquelle il suffit de brancher un adaptateur TNT et ceux achetés après mars 2008 ont la TNT intégrée.

D'autre part, dans la plupart des cas, changer l'antenne n'est pas nécessaire.

En cas de doute, il est conseillé de contacter les téléconseillers au

**0 970 818 818** du lundi au samedi de 8h à 21h (prix d'un appel local)

ou sur le site internet :

<http://www.tousaunumerique.fr>

Si des travaux sont nécessaires, mieux vaut faire appel à des professionnels agréés « Tous au numérique ».

## DÉFIBRILLATEUR

Afin d'accroître la sécurité sanitaire de la population et de contribuer à améliorer l'organisation publique des secours en cas d'arrêt cardio-respiratoire, la commune, aidée par le Conseil Général, vient de s'équiper d'un défibrillateur semi-automatique.

Il sera fixé au mur extérieur du porche de la mairie à disposition de tous en cas de nécessité, accompagné de numéros de téléphone à appeler en cas d'urgence.

Cependant son emploi nécessite une initiation aux premiers secours qui sera dispensée par les sapeurs pompiers d'Yronde et Buron avec l'aide de Sébastien Chelouche, pompier professionnel à Vic-le-Comte.

Un **défibrillateur automatique (DEA)** ou **semi-automatique (DSA)** est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs *externes* sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation. Le premier défibrillateur automatique



commercial date de 1994.

Celle-ci s'adressera plus particulièrement au personnel communal, aux élus, aux présidents d'associations, aux professeurs des écoles mais aussi à tout citoyen désireux de se familiariser avec la manipulation de ce nouvel équipement.

Prix de l'équipement : **2 266.72 € TTC**

Subvention du Conseil Général : **75%** du prix HT soit **1 421 €**

**Coût final pour la commune : 845.72 €**

commercial date de 1994.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus rapidement possible, des appareils simplifiés nommés *défibrillateurs entièrement automatiques (DEA)* ou *défibrillateurs semi-automatiques (DSA)* ont été créés. Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électro cardiographique. Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par tout public.



## ÉLECTIONS CANTONALES

Les **élections cantonales françaises de 2011** ont pour but d'élire les Conseillers Généraux de la moitié des cantons français. Les cantons qui appartiennent à la série 1 sont renouvelés pour un mandat de trois ans (2011-2014). Le premier tour aura lieu le **20 mars 2011** et le second tour le **27 mars 2011**. Il s'agit de la dernière élection cantonale avant la suppression des Conseillers Généraux en 2014 au profit de Conseillers Territoriaux.

Par ailleurs, la loi du 16 décembre 2010 a modifié l'article L210-1 du Code électoral augmentant le pourcentage du nombre de suffrages à atteindre à 12,5 % des électeurs inscrits pour qu'un candidat puisse se maintenir au second tour (au lieu de 10% précédemment). Cette disposition évitera certainement de nombreuses triangulaires.

À Yronde-et-Buron  
au 10 janvier 2011

509 inscrits

- 247 électeurs  
- 262 électrices

## A.D.S.L.

Plusieurs personnes de la Commune rencontrent des problèmes avec leur ligne ADSL, certaines ne sont même pas éligibles.

De nombreux contacts avec les services de France Télécom, responsables des Collectivités, n'ont pu, à ce jour, aboutir à une amélioration générale. Des rencontres avec des élus d'autres communes ayant les mêmes difficultés sont en cours. D'autre part, il est important d'établir la liste des foyers les plus gênés afin de recueillir le maximum de précisions avant un nouveau rendez-vous avec France Télécom.

Merci de passer en Mairie si vous êtes concerné en donnant si possible le maximum de détails.

## SITE INTERNET

La construction du site Internet de la commune est en phase finale. Les procédures de réservation du nom de domaine et du choix d'un hébergeur sont en cours. Prochainement, vous serez invités à la présentation du site.

Ce sera l'occasion de le découvrir mais surtout d'apporter vos remarques, vos suggestions, vos attentes.

En effet tout l'intérêt d'un site Internet communal est d'être vivant et réactif et cela ne peut se faire qu'avec l'apport de chacun : citoyens, associations, entrepreneurs, créateurs...



Les travaux de la rue des Vignerons commencés en septembre 2010 ont consisté à

- reprendre le réseau d'eau potable,
- refaire l'assainissement eaux pluviales,
- créer les réseaux enfouis basse tension et éclairage public,
- reprendre tous les branchements particuliers ou publics
- réaliser une placette après démolition d'une ruine.

Cette partie de travaux est achevée. Les poteaux en béton sans fils électriques vont disparaître après le passage Télécom et la pose des bordures a commencé. Il reste à sceller les caniveaux et enfin appliquer la couche d'enrobé ou le bi-couche de finition. Conscients de la gêne occasionnée, nous sollicitons la patience et la compréhension des riverains pour quelques semaines encore, pour le bien de tous.



Je jette en sac dans mon bac gris les déchets non recyclables :

**Attention :**  
Pas de verre, ni de déchets verts dans les ordures ménagères !

33 000 tonnes sont collectées chaque année, dont 24 000 tonnes d'ordures ménagères et 9000 tonnes en déchèterie.

[sictom.issuire.brioude@wanadoo.fr](mailto:sictom.issuire.brioude@wanadoo.fr)

**Items shown in the diagram:**  
 - Sacs et films en plastique  
 - Petits emballages en plastique  
 - Emballages non vides  
 - Absorbants, papiers gras  
 - Restes de repas  
 - Bouteilles et flacons d'huile vides  
 - Polystyrène  
 - Litières d'animaux  
 - Vaisselle

Nos bacs bleus :

Tél. 04 71 50 32 92 / Fax 04 71 50 26 64

Quelques exemples de recyclage :

**Attention: En vrac, pas en sac !**

Emballages à recycler	Nouveaux produits
<p>Canettes de boisson Boîtes de conserves Aérosols</p>	<p>Tôles Emballages Pièces pour automobiles...</p>
<p>Bouteilles d'eau, de jus de fruits Flacons de produits ménagers non toxiques</p>	<p>Tuyaux, palettes Revêtements de sol Fibres textiles Flacons pour produits non-alimentaires...</p>
<p>Briques alimentaires Cartons d'emballages et cartonnettes</p>	<p>Cartons d'emballages Papiers, journaux Papiers d'essuyage</p>
<p>Journaux/magazines Prospectus</p>	<p>Nouveaux journaux/magazines Prospectus</p>

**ET LES PARENTS,  
ALORS ...**

**UN  
NOUVEAU VISAGE  
EN 2011**



Le personnel des services enfance jeunesse d'Allier Comté Communauté propose aux parents de mineurs une nouvelle formule d'entraide. Organisée tous les samedis matins du mois de février 2011, sous forme d'atelier/rencontre, cette **NOUVELLE FORMULE**, associe discussions, échanges et activités thématiques en lien avec l'actualité enfance/jeunesse du territoire. La participation des parents est toujours libre et sans engagement dans la durée.



**Les prochains rendez-vous  
se dérouleront  
les SAMEDIS 5, 12, 19 et 26  
février  
de 9h30 à 11h30  
au Centre de Loisirs  
Espace Montcervier  
Vic-le-Comte**

**ATTENTION !  
Pas de réunion  
«Et les parents, alors»  
au mois de janvier**

## **Piscine Val d'Allier Comté 04 73 70 66 99**

### **OUVERTURES et FERMETURES PARTICULIÈRES Printemps 2011**

**Du lundi 28 février inclus au dimanche 06 mars inclus :**  
VIDANGE DES BASSINS FERMETURE COMPLETE

**Du lundi 07 mars inclus au dimanche 13 mars inclus :**  
Vacances d'Hiver - HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

**Samedi 19 mars :**  
CHAMPIONNAT INTERCLUB 63 : FERMETURE AU PUBLIC DE 14H00 à 18 H00

**Samedi 16 avril :**  
CHAMPIONNAT AVENIR / POUSSINS 63 FERMETURE AU PUBLIC DE 14H00 à 18H00

**Lundi 25 avril :**  
LUNDI DE PÂQUES : OUVERTURE DE 09H00 à 12H00

**Du mardi 26 avril inclus au samedi 30 avril inclus :**  
VACANCES DE PRINTEMPS (semaine 1) HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai :**  
FÊTE DU TRAVAIL FERMETURE AU PUBLIC

**Du lundi 02 mai inclus au dimanche 8 mai inclus :**  
VACANCES DE PRINTEMPS (semaine 2) HORAIRES VACANCES SCOLAIRES.

## *Anim' Comté*

### **Inauguration de la saison culturelle 2011 :**

**vendredi 11 mars** à la salle des fêtes de Sallèdes à 20h30 : « Lumières du Caf'conc » (spectacle tout-public).

### **Spectacle à Yronde-et-Buron :**

**samedi 9 avril** à la salle des fêtes à 17h : « Pêcheurs d'étoiles » (spectacle jeune public).

## *Point-Lecture*

Lecteurs, lectrices, bientôt le passage du bibliobus. Si vous ou vos enfants détenez des documents depuis quelques temps, il serait souhaitable de les remettre assez rapidement au point-lecture aux heures d'ouverture **avant le 14 février**. Merci de votre vigilance et de votre compréhension.

Les bénévoles du point-lecture vous souhaitent  
**une excellente année 2011.**



Comité des Associations

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
du 09 décembre 2010**

**BILAN DES ACTIVITÉS**

**Vide-grenier** le 25 avril 2010. Très beau temps. 80 emplacements. Une réussite.

**14 juillet.** 115 repas servis. Les consignes de discipline concernant les inscriptions ont été bien respectées cette année encore. Les cochons de lait cuits à la broche ont été unanimement appréciés.

**Randonnée de la St Martin** le 24 octobre. Nombre de participants peu élevé au vu des années précédentes. Cela a été dû au mauvais temps : très nuageux le matin avec arrivée de la pluie vers midi. Compte tenu des conditions météo c'est un résultat plutôt satisfaisant.

**ÉLECTIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque association adhérente propose ses représentants.

- Société de chasse : Guy FOUILHOUX et Jacques FOUILHOUX
- Club des Optimistes : Roger GERLES et Simone REBREGET

Agenda

- 30 janvier** : AMICALE LAÏQUE : galette des aînés
- 12 février** : AMICALE LAÏQUE : soirée « Afrique »
- 20 février** : CLUB-CINÉ : ciné-goûter
- 27 février** : POMPIERS : tripe
- 04 au 13 mars** : Festival « Histoire d'Elles »
- 26 mars** : AMICALE LAÏQUE : théâtre

- 27 mars** : AMICALE LAÏQUE : belote
- 03 avril** : POMPIERS : loto
- 15 avril** : CLUB-CINÉ : film à la carte
- 17 avril** : COMITÉ DES ASSOCIATIONS : vide-greniers
- 01 mai** : AMICALE LAÏQUE : tripe
- 08 mai** : CATM/POMPIERS : défilé au Monument aux Morts
- 21 mai** : PETANQUE : douillettes.

- Amicale laïque : Christiane DESGEORGES et Alain PEJOUX
- Amicale des pompiers : Delphine BARISSAT et Laurent DOPEUX
- CATM : André CHABRIAL et Martial MOREAU
- Club-ciné : Christine BOULAY et Sylvie PRADEL
- Pétanque yronnoise : Eric COUPAT et Joëlle FERRI
- Municipalité : Jacques CARTERON et Yves PRADIER
- Atelier dessin : Raymonde ELICEIRY et Yvette GIRARDI.
- Conscrits : Athénaïs GRAVE et Camille BEGON.
- Commission Culture : Annie GENÈS.

ÉLECTION du BUREAU

- Président : Jacques CARTERON
- Vice-président : Roger GERLES
- Trésorière : Delphine BARISSAT
- Trésorière adjointe : Sylvie PRADEL

Secrétaire : Christiane DESGEORGES  
Secrétaire adjointe : Joëlle FERRI

Les membres du Bureau sont élus à l'unanimité.

**PROJETS**

**VIDE-GRENIER** reconduit le 17 avril (habituellement le 4<sup>e</sup> dimanche d'avril mais avancé d'une semaine à cause de Pâques).

**FÊTE NATIONALE** le 13 juillet.

**RANDONNÉE** de la St Martin le 23 octobre, 8<sup>e</sup> édition.

Le Comité envisage cette année d'acheter un vidéoprojecteur qui complètera l'installation des écrans réalisée dans les salles communales.

Commission Culture

**EN MARS...**

La 2<sup>e</sup> édition du **Festival Féminin Pluriel** évoquera, en 2011, le rôle des femmes dans l'Histoire de France et d'Auvergne jusqu'à la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale. Il s'appellera « **Histoire d'Elles** »

**Quand ?**

Du 04 au 13 mars

**Où ?**

A la salle polyvalente d'Yronde.

**PROGRAMME :**

**Vendredi 04 mars à 18h30 :**

Ouverture officielle du festival avec une lecture musicale par Colette Thévenet et Najib Chergui.

**Samedi 5 mars à 20h30 :**

- Lecture des poèmes de Paul-Henry

Vincent par Claude Sauret.

- Conférence de Nathalie Piccand « une présence-absence » (entrée gratuite).

**Dimanche 6 mars à 16 h :**

Spectacle vivant par les Compagnons d'Usson : « *La tragique et véridique histoire de la Reine Margot* » (adultes 3 €). Buvette.

**Vendredi 11 mars à 20h30 :**

Lecture théâtrale par la C<sup>ie</sup> des Guetteurs d'Ombre : « *Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?* » dialogue fictif entre George Sand et Louise Michel. (adultes 5 €).

**Dimanche 13 mars à 15h30 :**

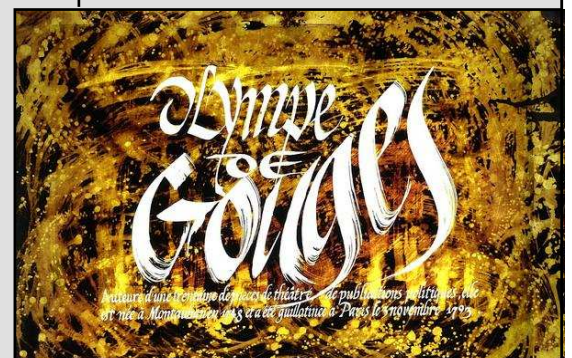
Cinéma « *L'allée du Roi* » de Nina Companeez (1998). (adultes 3 €). Buvette.

**EXPOSITIONS :**

- Peintures d'Anne Bernault,

- Autoportraits de Chbè Parocchia,
- Gravures : « *la Reine Margot en son temps* ».
- Sculptures : « *Femmes de bois* » de Gilles Guinard.
- Calligraphies de Najib Chergui : *La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges.

Entrée libre de **14h30 à 18h30 tous les jours sauf lundi.**





## Apprendre à voir

Encouragée par le succès de l'exposition d'octobre dernier et après la pose de fin d'année, l'équipe a repris ses pinceaux et crayons pour de nouvelles créations.

Atelier ouvert à tous, les lundis après-midi.

Renseignements : 04 73 63 11 73.



## Club-Ciné

Prochaines séances du Club Ciné :

**Dimanche 20 février** à 15h à l'Abri du Pèlerin de Buron

**Ciné goûter**

**Les rois du Burlesque**

**Vendredi 15 avril** à 20 h 30 à l'abri du Pèlerin de Buron

**Film à la carte**

Tout au long de la saison du Club Ciné, les spectateurs qui ont assisté aux séances peuvent choisir, parmi une sélection de 4 films récents, le film qu'ils veulent voir ou revoir. Celui qui aura remporté le plus de suffrages sera projeté le 15 avril. Pour

l'heure, il n'est pas encore connu. Les résultats seront annoncés à la fin de la séance de février.

**Infos** : 04 73 69 00 14

## Pompiers

Au programme des activités à venir de l'Amicale :

- le 27 février, tripe offerte aux anciens pompiers
- le 03 avril, loto à la salle polyvalente.

Le 1<sup>er</sup> novembre, Cédric BORY a officiellement incorporé l'équipe des sapeurs-pompiers d'Yrondet-et-Buron.

## Amicale Laïque

L'Amicale Laïque a validé sa saison 2009/2010 par son Assemblée générale du 5/11/2010 ; ce moment a été l'occasion d'intégrer trois jeunes parents dans l'équipe des 15 bénévoles actifs.

La nouvelle saison a bien démarré.

- Le 10/11/2010 soirée châtaignes : l'Abri du pèlerin en état de saturation a permis aux amicalistes de se réunir autour d'une poêlée de 35 kg de châtaignes d'Ardèche associée au breuvage local.

- Le 11/12/2010 : fête de Noël. 80 enfants se sont émerveillés devant l'éclat et la blancheur du Père Noël toujours aussi généreux avec sa hotte en osier pleine à ras bord. Spectacle et cadeaux pour les petits, cinéma pour les plus grands. Le goûter a clôturé l'après-midi.



NOËL 2010 en chansons

- Le 12/12/2010 : Loto. Météo-France en «alerte orange hors d'Auvergne», couplé à une bonne mobilisation des parents d'élèves ont permis un loto de très bon crû.

**A venir :**

- Le 30/01/2011 **Galette des aînés** : Michel Boudon « Toi l'Auvergnat » de St Jean-des-Ollières parmi nous pour une après-midi festive et culturelle.

- Le 12/02/2011, **soirée thématique** : L'Afrique en Burkina Faso/Mali par M. Fontaine Président de l'ONG LACIM . Programme alimentaire, développement des pratiques agricoles et solidarité à l'affiche.

- Le 26/03/2011 **soirée théâtre** « Les chemins de décembre » par la troupe du Théâtre de la Comté.

- Le 27/03/2011 **concours de belote**

- En mai **sortie pour les ados**.  
En février et mars les bénévoles vous solliciteront pour la contribution de membres honoraires 2011. Merci pour votre accueil et votre générosité sans faille au fil des ans.

*Le Bureau*

## Pétanque Yrondoise

Comme chaque année le repas de remise des cartes et licences a eu lieu à la Salle Polyvalente le 23 janvier et a obtenu un vif succès. A ce jour nous sommes environ 80.

Les dates des différentes manifestations, hors championnat de France des clubs ont été arrêtées. (Voir le tableau récapitulatif en page 11).

Le Bureau vous présente ses meilleurs vœux pour 2011 et espère vous accueillir lors de ces manifestations dans des locaux enfin terminés (à ce titre nous rappelons que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues sur le chantier).

Amitiés sportives

*Le Bureau*

## Club des Optimistes



Maurice CARPENTIER exerça la fonction d'Adjoint au Maire de 1983 à 1995.

Le 8 décembre 2010, notre Président, Maurice CARPENTIER, nous quittait brutalement.

Fondateur du Club, Président dévoué et très actif depuis 10 ans, tous les membres du Club lui rendent ici un hommage très sincère. Nous ne l'oublierons pas.

2011 est là. Les projets vont se concrétiser suivant le calendrier des « activités et loisirs » établi lors de la dernière Assemblée Générale.

Rendez-vous tous les jeudis à 14 h à l'Abri du Pèlerin à Buron pour les après-midi récréatifs pour tous.

Un Conseil d'administration se tiendra prochainement. Meilleurs vœux à tous.

*Le Bureau*

## Le recensement

La commune d'Yronde et Buron, située à proximité des pôles d'emplois et des voies à grande circulation, n'est pas touchée par le phénomène de régression démographique. Elle connaît plutôt une stabilisation.

Après une forte chute démographique, le territoire communal a connu une croissance continue à partir des années 1970, jusqu'en 1999 (586 habitants).

La croissance de la population a

essentiellement été le résultat d'un apport migratoire (proximité des pôles d'emplois, facilité des voies de communications, qualité du cadre de vie, foncier abordable).

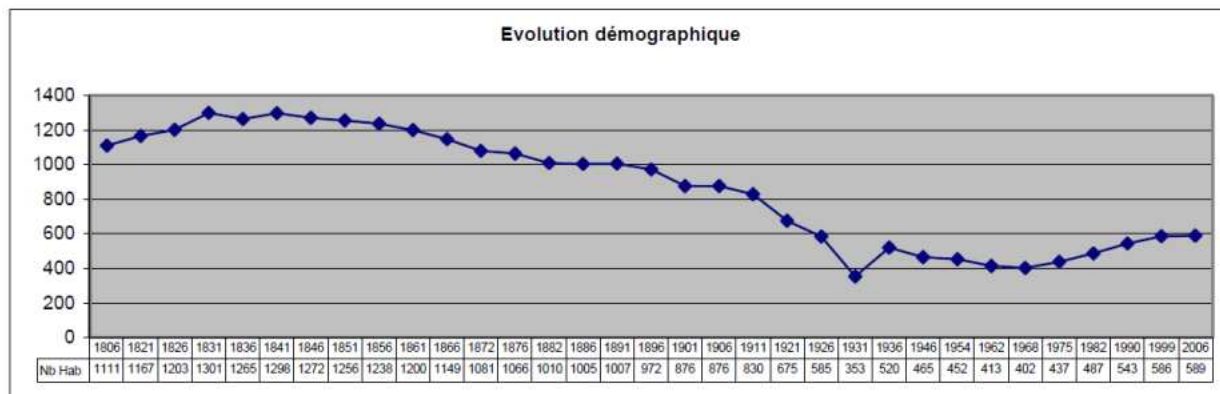
**La commune comptait 589 habitants en 2006.**

Il est à noter que le solde naturel ne participe pas au renouvellement des générations (entre 2000 et 2007, le solde négatif est de -17).

**Une population jeune mais qui vieillit.**

L'ensemble de la communauté de communes est concerné. La situation se caractérise par

- une croissance des plus de 75 ans,
- une baisse de l'installation de jeunes ménages,
- une réduction de la taille des ménages.



**Chacun de nous compte !**

**Participer au recensement de la population est une obligation aux termes de la loi. Mais c'est avant tout un acte civique.**

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est réalisé tous les 5 ans.

Yronde et Buron est concerné cette année.

### **A quoi sert le recensement ?**

Il permet de connaître les personnes qui habitent en France (nombre, âge, profession, logement, conditions de vie, transports, etc.). Ses résultats aident à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les hôpitaux ou les écoles. Il aide aussi à mieux connaître les caractéristiques des logements, pour les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main d'œuvre.

Il est également très utile pour les associations afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

Pour toutes ces raisons, **il est indispensable de participer au recensement.**

### **Comment l'enquête est-elle réalisée ?**

Votre agent recenseur viendra chez vous **à partir du jeudi 20 janvier.**

Il vous donnera 2 questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin

individuel pour chaque personne vivant chez vous.

Il vous remettra aussi une notice d'information pour vous guider. Si vous le souhaitez, il peut vous aider à compléter les questionnaires.

Une fois les questionnaires remplis, vous n'avez plus qu'à les lui remettre. Pour cela, vous avez **jusqu'au samedi 19 février.**

### **Le recensement respecte-t-il votre vie privée ?**

C'est une opération entièrement sécurisée.

D'abord, il respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Ensuite, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est le seul organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Enfin toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes.

Votre agent recenseur, comme toutes les personnes ayant accès à vos questionnaires, est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement

confidentielles.

### **Comment reconnaître votre agent recenseur ?**

Il a toujours sur lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Ce qui prouve qu'il a bien été recruté par la mairie.

Deux agents recenseurs ont été recrutés à Yronde et Buron. Il s'agit d'Aline BOURDIN et de Simon FERRI.



### **Comment faire si vous êtes absent de chez vous ?**

Vous pouvez confier vos questionnaires remplis sous enveloppe à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur ou les retourner directement à votre mairie.

### **Comment connaître les résultats ?**

Ils seront disponibles sur

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)



# YRONDE ET BURON



**DIMANCHE 17 AVRIL**  
de 7h à 18h

## VIDE-GRENIERS des YRONDELLES

réservé aux particuliers

**Organisé par le Comité des Associations**

**BUFFET - BUVETTE**  
Emplacement 3 € sans réservation  
Véhicules non-acceptés sur le vide-grenier

RENSEIGNEMENTS : 04 73 69 16 72  
04 73 77 91 64

Théâtre  
la Comté  
2011



*Les chemins de décembre*

**26 MARS 2011**  
**SOIRÉE THÉÂTRE**  
de l'AMICALE LAÏQUE  
à 20h30 à la Salle polyvalente

**PROGRAMME de la PÉTANQUE YRONDOISE**

- **21/05** : doublettes constituées d'un adhérent + un invité hors société (2<sup>e</sup> édition).
- **9/07** : concours inter sociétés en collaboration avec les Optimistes.
- **6/08** : concours triplettes officiel réservé aux licenciés.
- **3/09** : concours doublettes avec tirage à la mêlée.

**RAPPEL** : le Bulletin est disponible en couleurs sur le site Internet d'ACC sur la page d'Yronde

[www.allier-comte-communaute.fr](http://www.allier-comte-communaute.fr)

## Le Bulletin Municipal

YRONDE et BURON nu méro 30

Le Bulletin municipal - Yronde et Buron  
Mairie

1, rue principale  
63270 YRONDE ET BURON  
E-mail : [bulletin.yronde-buron@orange.fr](mailto:bulletin.yronde-buron@orange.fr)

Responsable d'édition :  
Yves PRADIER, Maire  
Coordination :  
Annie GENÈS  
Élaboration :  
Jacques CARTÉRON

Imprimerie :  
CAT-REPRO, rue Amadéo  
63000 Clermont-Ferrand

Le Bulletin municipal n° 30 a été tiré à  
350 exemplaires.  
Édition : janvier 2011

COMMUNIQUÉ



**Adoptez le réflexe TER**

Jusqu'à 75 % d'économies  
sur votre trajet domicile - travail

ter AUVERGNE SWCF

Réalisez jusqu'à 75% d'économies sur vos déplacements quotidiens ! Finis les frais d'essence, les problèmes de stationnement ! Pour tous renseignements, appelez Contact TER Auvergne au : 0891670068 (0,23€/min)

## TARIFS de LOCATION des SALLES COMMUNALES

- ⇒ **Salle polyvalente,**  
s'adresser à Eric Andoche  
tél : 04 73 69 14 48
- pour les habitants de la commune..... **150 €**
  - pour les extérieurs ..... **450 €**
  - pour les associations de la commune..... **75 €**
  - pour les associations d'A.C.C..... **250 €**
- ⇒ **Abri du Pèlerin,**  
s'adresser à Christiane Desgeorges  
tél : 04 73 69 03 62
- pour les particuliers ..... **40 €**



*L'École Numérique Rurale arrive !*



**En avril** : sortie-découverte dans les Bois de la Comté animée par Eric Massardier de l'O.N.F.

**28 mai** : Fête de l'école.

Au PROGRAMME :

- matin : spectacle présenté par les élèves à la salle polyvalente
- midi : barbecue dans le jardin en partenariat avec l'Amicale laïque
- après-midi : kermesse dans le jardin organisée par les enfants.



1954

« Où sont passés nos ardoises, nos plumes et nos encriers ? »



Lancé fin mars 2009, le plan Ecoles numériques rurales devait permettre à 5 000 écoles de communes rurales de s'équiper en ordinateurs et accès Internet. L'objectif a été très vite dépassé puisque cet été près de 8 000 écoles avaient déposé un dossier. Fin novembre 2009, Luc Chatel annonçait une probngation officielle de 17 millions permettant d'équiper 1700 écoles supplémentaires.

Une « école numérique » doit comprendre :

- une classe mobile (ordinateurs portables),
- un tableau blanc interactif,
- un accès internet de haut débit,
- une mise en réseau des équipements de l'école,
- une sécurisation des accès internet.